

## RELEVE DE COMPTE N° RLAASF3S



Références à rappeler :

Votre identifiant CIBTP: 9520163-001-01 COMPTOIR MAILLES ET ARCHITECTURE

Pour nous contacter:

Votre espace dédié sur Cibtp-mediterranee.fr

Service : Adhérents

Email: adherents.med@cibtp-mediterranee.fr

COMPTOIR MAILLES ET ARCHITECTURE ZA DU GRAND PONT RUE GUTENBERG 13640 LA ROQUE D ANTHERON

Marseille, le 1 décembre 2022

Ecritures Du	Libellé Opérations	Exigibilité	Bases	Taux	Débit	Crédit
Solde du relevé précédent n° RLAARMVD en date du 02/11/2022						
14/11/2022	Télépaiement WEB du 14/11/2022	14/11/2022				1 624,00
18/11/2022	Echéance du 31/10/2022	15/12/2022				
	Cotisations REGLEMENTAIRES Congés payés Intempéries gros oeuvre OPPBTP * Total échéance Cotisations légales et réglementaires		11 995 13 571	19,60 0,11	2 351,00 0,00 15,00 2 366,00	
21/11/2022	Majoration sur échéance du 30/09/2022 Majorations retard sur Congés payés	15/12/2022	2 351	1,00	24,00 <b>24</b> ,00	

## Nouveau solde Débiteur au 01/12/2022

4 772,00 €

Paiements en cours ou planifiés				
Néant	Néant			

Règlements à prévoir				
Paiement à Réception	2 382,00 €			
Paiement au 15/12/2022	2 390,00 €			

\* OPPBTP : Base majorée de 13,14%.

PAGE SUIVANTE =>

Optez pour le prélèvement automatique :

Le prélèvement est le meilleur moyen pour régler vos cotisations sans intervention de votre part tout en conservant le même délai de règlement.

En effet à l'échéance, l'ordre de prélèvement sera transmis directement à votre banque. Pour cela rien de plus simple :

- \*Cas 1 : Vous avez déjà signé un mandat => Activez le prélèvement automatique depuis votre espace sécurisé en ligne (rubrique 'Mes comptes bancaires').
- \*Cas 2 : Vous n'avez pas encore signé un mandat => Activez le prélèvement automatique depuis votre espace sécurisé en ligne (rubrique 'Mes comptes bancaires' / 'Ajouter un compte bancaire') et procédez à sa signature électronique. N'oubliez pas de télécharger le mandat SEPA associé à votre compte bancaire et de le transmettre impérativement à votre banque pour validation.